

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES

CLASSES D'USAGES PERMISES									
USAGES PERMIS	H : HABITATION								
	H-1 : Unifamiliale	•	•						
	H-2 : Bifamiliale								
	H-3 : Trifamiliale								
	H-4 : Multifamiliale, catégorie A								
	H-5 : Multifamiliale, catégorie B								
	H-6 : Maison mobile								
	C : COMMERCE								
	C-1 : De voisinage								
	C-2 : De quartier								
	C-3 : Service professionnel et spécialisé								
	C-4 : Local								
	C-5 : Régional								
	C-6 : Grande surface								
	C-7 : Divertissement								
	C-8 : D'amusement								
	C-9 : Récréotouristique								
	C-10 : Relié à l'automobile, catégorie A								
	C-11 : Relié à l'automobile, catégorie B								
	C-12 : De faible nuisance								
	C-13 : De forte nuisance								
	I : INDUSTRIE								
	I-1 : Haute technologie								
	I-2 : Légère								
	I-3 : Lourde								
	I-4 : Extractive								
	I-5 : Des déchets et des matières recyclables								
	P : PUBLIC								
	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel								
	P-2 : Service public								
	P-3 : Infrastructure et équipement								
	A : AGRICOLE								
	A-1 : Culture								
	A-2 : Elevage								
	A-3 : Elevage en réclusion								
A-4 : Service et transformation									
A-5 : Consolidation résidentielle									
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS									
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS									
NORMES									
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE DU BÂTIMENT								
	Isolée	•	•						
	Jumelée								
	Contigüe								
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT								
	Hauteur en étage(s) minimale/maximale	1	2/2						
	Hauteur en mètres minimale/maximale	5,5/8	6/11						
	Largeur minimale (m)	9	6,7						
	Profondeur minimale (m)	8,35	7,92						
	Superficie de bâtiment minimale (m ²)	78	56						
	MARGES								
	Avant minimale (m)	6	6						
	Latérale minimale (m)	1ou2 (1)	1ou2(1)						
	Latérales totales minimales (m)	/	/						
	Arrière minimale (m)	8	8						
LOTISSEMENT									
TERRAIN									
Largeur minimale (m)	15	15							
Profondeur minimale (m)	30	30							
Superficie minimale (m ²)	450	450							
DIVERS									
PIIA									
PAE									
Notes particulières	(2)(3)	(2)(3)							
NOTES									
(1) 1 m sans ouverture 2 m avec ouverture (2) Voir les dispositions de la section 4 du chapitre 12 (3) Voir les dispositions de la section 12 du chapitre 12							Amendements		
							No. Régl.	Date	
							1066-1-05 ¹	2005-12-09	
							2004-07 ²	2007-08-03	
							2007-08 ³	2008-12-11	
2009-10 ⁴	2010-11-04								
2014-13 ⁵	2014-01-07								

¹ (article 2.4.6, règlement 1066-1-05, annexe «I.4»)

² (article 2.6.16, règlement 2004-07, annexe « Q.3 »)

³ (article 2.13.10, règlement 2007-08, annexe « M »)

⁴ (article 2.45.8, règlement 2009-10, annexe « M »)

⁵ (article 2.8.1, règlement 2014-13, annexe « B-82 »)